

U.ZO 24 ANS

Actes des rencontres
Culture et urbanisme.
Une gentrification inéluctable?

28 et 29 septembre 2011, Genève



Introduction

Dans le cadre de son projet UZN, L'Usine, une usine de dégrossissage d'or à Genève reconvertie en espace culturel, habille son lieu d'une structure éphémère pensée par le collectif d'architectes 1024. Le projet « U.ZN. » a pour but de créer un espace transitoire éphémère avec un pied dans l'Usine et l'autre dans la cité. Il s'agit de dépasser le préjugé du « nous VS les autres ». Un projet offrant plusieurs niveaux de lecture, où se dérouleront spectacles, workshops, expositions et débats durant 7 semaines. Parmi les temps forts qui animeront ce parasite architectural, l'Usine, UECA et ARTfactories/Autres(s)pARTs collaborent pour l'organisation d'une rencontre sur les liens entre culture, gentrification et les multiples formes de ségrégation urbaine en Europe.

Programme des rencontres

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

14h Introduction :

Gentrification une problématique européenne ?

Claire Scohier – Inter Environnement Bruxelles,
Luca Pattaroni – École polytechnique fédérale
de Lausanne- LaSur, Éric Chevance –
ARTfactories/Autre(s)pARTs, Matthias
Rick- Raum Labor- Berlin, Pier Schneider-
1024 architecture- Paris, Inura- Zurich

16h Ateliers:

Friches culturelles et gentrification : le rôle des artistes dans ce phénomène

Jerome Massard- Klat, UECA-Genève, Jules
Desgouttes - Abi Abo-Friche Lamartine-Lyon
Joël Lécussan - Mix'Art Myrys -Toulouse, Phi-
lippe Fretz- Usine Kugler- Genève

Participation des populations aux projets d'urbanismes

Forum Pointe de la jonction-Genève, Mélanie
Labesse - Le Couac-Toulouse, Hossam Adly-
École polytechnique fédérale de Lausanne-
LaSur

JEUDI 29 SEPTEMBRE

10h Ateliers:

Quelles stratégies urbaines de gentrification ?

Inura - Zurich, Maud Le floch - Polau -Tours
Marie-Paule Thomas- École polytechnique
fédérale de Lausanne- LaSur

Les alternatives ? Peut-on lutter contre ce phénomène ?

Philippe Foulquié - Friche la belle de mai/
Théâtre Massalia-Marseille, Pier Schneider
1024 architecture- Paris, Collectif Laps- Ge-
nève, Hossam Adly- École polytechnique fédé-
rale de Lausanne- LaSur , UECA- Genève

14h Séance plénière

18h débat public



L'Usine - C'est l'un des plus grands centres culturels autogérés d'Europe. C'est aussi une association regroupant 18 collectifs et associations, qui a établi son siège dans l'ancienne Usine Genevoise de Dégrossissage d'Or, attribuée par la Ville en 1989 à l'association Etat d'Urgences.

Elle propose une alternative culturelle et sociale riche, de par sa diversité, sa spontanéité et son engagement. L'association revendique une éthique de vie et de travail fondée sur l'autogestion, le plaisir et l'ouverture aux autres. Le côté le plus visible de L'Usine est la programmation de spectacles, manifestations, fêtes, concerts et expositions dans les différents lieux qui la composent.

www.usine.ch • usine@usine.ch • 41/22 781 34 90



UECA - L'Union des Espaces Culturels Autogérés s'est créé en novembre 2007 pour répondre à la menace planant sur les scènes et espaces d'expression genevois et faire face à une politique d'éradication totale des squats. En 2008, le collectif a présenté au Grand Conseil une pétition intitulée « Donnons des Espaces à la Culture » signée par plus de 18 000 personnes et a également organisé plusieurs manifestations. L'UECA, aujourd'hui constituée en fédération, regroupe 22 associations membres.

La fédération a pour buts de :

- Défendre la diversité culturelle dans le canton de Genève
- Promouvoir et défendre le mode de fonctionnement autogéré
- Défendre et soutenir les projets de ses membres.

www.ueca.ch • info@ueca.ch • 078 813 34 66 / 077 428 24 00



ARTfactories/Autre(s)pARTs - Plateforme internationale de ressources des projets culturels de créativité, artistique et sociale, ARTfactories/Autre(s)pARTs est un groupe d'acteurs, réunis autour d'un projet commun de transformation de l'action culturelle à travers la recherche et l'expérimentation de nouveaux rapports entre populations, arts et territoires. C'est aussi un centre de ressources international pour les « espaces-projets » nés de projets artistiques citoyens et fondés sur un engagement avec la populations.

L'objet est de développer un espace d'entraide et de coopération pour les lieux investis dans les démarches artistiques citoyennes afin des les aider à se structurer, à sortir de leur précarité, à tisser de nouveaux liens professionnels, avec des structures similaires qui partagent une éthique et des objectifs communs. Les activités principales : organisation de rencontre et coopération internationale ; transmission et formation ; information, conseil et accompagnement.

www.artfactories.net • infos@artfactories.net • 06 78 26 56 76

Culture et urbanisme : une gentrification inéluctable ?

Les 28 et 29 septembre 2011, l'Usine et l'UECA (Union des Espaces Culturels Autogérés) à Genève se sont associées à Artfactories/autrepart(s) pour proposer un temps d'échange et de discussion sur les liens entre culture, gentrification et les multiples formes de ségrégation urbaine en Europe.

Synthèse courte

Il était particulièrement pertinent de débattre des phénomènes de gentrification à l'Usine de Genève. En effet, ce centre culturel autogéré apparaît de plus en plus comme une anomalie dans une ville qui ne cesse de se standardiser et de s'aseptiser. L'Usine est d'ailleurs membre de l'UECA (Union des Espaces Culturels Autogérés à Genève), un regroupement créé durant l'été 2007 afin de contrecarrer la politique de fermeture de squats qui se généralisait alors. Cette fédération pose une revendication qui apparaît évidente : les lieux autogérés parce qu'ils participent fortement à la vie de la Cité devraient être acteurs des projets d'aménagement urbain. Mais les stratégies de gentrification relèvent beaucoup plus de la stigmatisation que de la coopération. L'atelier de réflexion fut justement l'occasion non seulement d'évoquer cette privatisation grandissante des villes contemporaines, mais aussi d'avancer sur des stratégies permettant de contrecarrer ces processus. Ce temps d'échange visait donc à l'efficacité. Et afin de mieux articuler la pensée à l'action, les débats furent abondamment nourris par des analyses et des témoignages sur des territoires confrontés à la gentrification.

4



© L'Usine - Genève - 2011

Zurich, Genève, Bruxelles, Berlin, Paris, Lyon, Marseille... les formes de gentrification changent selon les contextes, mais les effets restent les mêmes. Des espaces populaires se voient réappropriés par des groupes socialement plus favorisés. Cette mutation sociologique entraîne des déplacements de populations. Les plus riches s'installent, les plus pauvres sont obligés de partir.

La gentrification ne peut donc pas être envisagée comme un processus bénéfique sous prétexte qu'elle apporte de la richesse à un quartier. Les discours sur la mixité sociale ne sont souvent qu'un alibi pour masquer une stratégie qui aboutit à l'éviction des populations les plus pauvres. Certes on rénove, et modernise des territoires, mais ceux qui devraient en être les premiers bénéficiaires n'ont plus les moyens de profiter de ce « progrès ».

Dans certaines grandes capitales et autres « villes mondes » la situation est telle que l'on peut désormais parler de sur-gentrification. Ce ne sont plus seulement les couches populaires qui sont chassées du centre ville, mais même les classes moyennes et supérieures n'ont plus les moyens d'habiter dans le cœur des Cités.

Mais quels rôles jouent les acteurs et opérateurs culturels dans ces phénomènes qui conduisent à restreindre le vivre ensemble ? La gentrification n'est jamais impulsée uniquement par des projets artistiques ou culturels. C'est un mécanisme complexe qui est certes culturel, mais aussi politique, économique, sociologique et bien sûr urbain. Evidemment, en s'implantant dans un quartier « défavorisé », des démarches artistiques et culturelles peuvent révéler le potentiel du territoire et initier un mouvement de « valorisation » qui, à terme, aboutira à la gentrification. Mais, pour autant, ces aventures de création n'auront pas forcément désiré ce processus d'exclusion urbain et social. Elles sont d'ailleurs souvent les premières à se mobiliser pour résister. A l'inverse, des projets culturels se compromettent parfois avec un « esprit du capitalisme » qui sait parfaitement récupérer et détourner en sa faveur les forces qui sont censées le contester. Beaucoup de galeries d'art s'installent dans un quartier populaire pour profiter de la modicité des loyers, mais elles s'adressent uniquement à une élite et sont insensibles aux mutations urbaines et sociologiques de leur territoire d'implantation. De même, il ne suffit pas de s'implanter dans une « friche » ou une « usine » pour proposer un art véritablement populaire et en interaction avec son environnement. Au contraire, une alliance objective entre les politiques publiques de la culture et l'industrie des loisirs et du divertissement entraîne une gentrification des pratiques populaires. Le philosophe et artiste Jules Desgoutte observe une corrélation entre la privatisation des espaces urbains populaires et la confiscation symbolique d'objets et de pratiques culturelles, elles aussi, populaires. Il est en effet de plus en plus « hype » d'organiser ou de fréquenter les bals et les guinguettes. « Mais en se réappropriant les pratiques du peuple, les néo philistins (ceux qui ne s'intéressent qu'aux choses utiles et rentables) les pillent ».

5

Partout en Europe, les politiques publiques, pourtant censées être garantes du bien commun, accompagnent et parfois même amplifient cette privatisation globale de la Cité qui bien sûr n'épargne pas le secteur culturel. Le pouvoir politique démultiplie les décisions qui prétendent réguler la vie en société alors, qu'en fait, elles participent à une dérégulation profitable au capitalisme. En tout cas, les législations et réglementations de plus en plus liberticides ne contraignent en rien l'optimisation des profits. Par contre, au plus on restreint nos espaces de liberté au plus les inégalités culturelles, éducatives, sociales et urbaines augmentent. Les différentes formes de ségrégation s'additionnent, jusqu'à l'exclusion quasi intégrale de la Cité.

Les démarches qui relèvent de la démocratie artistique cherchent à s'opposer à ces mécanismes ségrégationnistes. Elles sont toujours territorialisées et co-construites avec les popu-

lations. Ces écritures du réel résonnent forcément avec le contexte de vie. Elles travaillent à l'endroit du lien et, par la mise en œuvre d'esthétiques du quotidien, elles ébranlent les visions urbaines qui fabriquent de la distinction et de la séparation.

La participation de la population représente un enjeu fondamental de cette démocratie artistique et ce alors même que les citoyens sont de moins en moins impliqués dans la construction de leur ville. Certes, pratiquement plus aucun projet urbain n'est mis en œuvre sans être accompagné d'un volet « concertation ». Mais les consultations visent essentiellement à entériner des décisions déjà prises et non à inscrire les individus dans une dynamique de choix et d'autonomie. Les opérations urbaines ont trop tendance à vouloir avancer à marche forcée sans se soucier des usages et des pratiques qui existent déjà sur le territoire. C'est ce mépris flagrant de « l'existant » qu'il convient de combattre. Et le parallèle est évident avec les espaces culturels qui ne sont jamais considérés par les projets d'urbanisme comme des éléments structurant du paysage.

L'artiste qui intervient dans le cadre des politiques urbaines a alors la responsabilité de contourner les attentes des commanditaires. Il doit éviter de participer à une démarche d'esthétisation du lien social et de la vie politique, pour, au contraire, à travers l'imaginaire, la fantaisie et le décalage poétique, faire émerger une dimension du réel, non complaisante, parfois joyeux, parfois douloureuse, mais qui toujours replacera l'humain au cœur du développement de la Cité.

Comme tous les dysfonctionnements qui touchent la société, la gentrification relève in fine de rapports de forces politiques qu'il convient de renverser. Pour l'instant, la question du droit à la ville est complètement absente des débats portés par les élus. « Le changement ne viendra pas des politiques, mais de la politisation de la population » remarque judicieusement l'un des participants Mohamed Benzaouia. Il serait donc temps de s'atteler à un « contre programme » de planification urbain.

6



© Usine Kugler - Genève - 2011

Synthèse longue

L'Usine n'est pas qu'un lieu de programmation de spectacles, de fêtes, de concerts et d'expositions. C'est aussi un espace impliqué dans le devenir de la Cité. Et très critique sur son évolution. Ainsi, pour fêter les 22 ans de cet ovni culturel, U.ZN, une « extension » improbable, symbolisant la quasi impossibilité d'impulser de l'imaginaire et de l'imprévu au cœur de la deuxième ville de Suisse, a été érigé, par le collectif d'architectes 1024, dans le prolongement même de l'ancien bâtiment industriel. Cette « utopie pour permettre de dépasser le préjugé du « nous versus les autres » » devait initialement voir le jour pour les 20 ans de l'Usine. Mais, le projet a été confronté à un véritable « parcours du combattant », selon les termes mêmes d'Albane Schlechten (permanente de l'Usine), si bien que l'inauguration a dû être repoussée de deux ans. « Entre tracasseries administratives, politiques et juridiques, nous sommes passés beaucoup d'épreuves pour enfin voir s'ériger cette installation, tel un totem illustrant ce que l'Usine a de plus riche : sa créativité, son envie de faire ensemble... et avec les autres ». U.ZN était donc bien un cadre assez idéal pour évoquer la privatisation grandissante des villes contemporaines et inventer des stratégies permettant de contrer ces processus. Et pour l'occasion, les différents espaces de cette structure éphémère avaient été transformés en autant de tribunes propices aux échanges et réflexions.

Des opérateurs, artistes, chercheurs et citoyens venus de Suisse, d'Allemagne, de Belgique, de Grèce et de France, ont permis à la fois de partager le diagnostic et d'envisager des modes d'actions pour reconquérir le droit à la ville.

Bruxelles et le temps long de la gentrification

Les phénomènes de mutation urbaine s'inscrivent dans des temporalités longues dont la cohérence n'apparaît pas immédiatement. A Bruxelles, par exemple, la gentrification a commencé à être sensible à la fin du XXe siècle. Mais la transformation des fonctions et usages de la ville est bien antérieure. Et les effets seraient sans doute encore plus destructeurs si, très tôt la mobilisation citoyenne, n'était pas venue freiner la frénésie spéculative.

Claire Scohier est chargée de mission au sein d'IEB (Inter-Environnement Bruxelles), l'un de ces espaces de contre-pouvoir. Cette fédération de près de 80 comités de quartiers a été créée dans les années 70 en réaction à une forte politique de destruction urbaine. « La mobilisation a d'abord été initiée par la petite bourgeoisie éclairée et donc pas forcément en lien avec les classes populaires », explique Claire Scohier. La première vague de transformation de la capitale Belge a été causée par l'accumulation d'infrastructures (métro, autoroutes urbaines...) et de bureaux. La gentrification relevait alors plus d'un impensé que d'une planification. Mais en 1989, avec la mise en place de la Région de Bruxelles-Capitale les autorités font de la « revitalisation » des quartiers centraux l'une des priorités de leur politique urbaine. La collectivité territoriale s'appuie sur des représentations communément admises : un « déclin » urbain dont les causes sont attribuées à l'« exode » des classes moyennes vers les banlieues et à la concentration des ménages à faibles revenus, souvent d'origine étrangère, dans les parties centrales de la ville. Un tel récit permet de justifier des stratégies de « reconquête ».

IEB, dont l'action portait alors essentiellement sur le cadre et les conditions de vie, bénéficie d'abord d'une certaine écoute de la part de l'institution qui absorbe même quelques revendications, notamment celles concernant la rénovation du patrimoine. « Cette première mobilisation n'a pas été vaine, poursuit Claire Scohier, puisqu'elle a aussi abouti à une plus grande démocratisation de la prise de décision. Désormais les habitants peuvent s'exprimer sur les projets qui touchent leur cadre de vie ». Mais à mesure que IEB s'engageait dans une démarche impliquant l'ensemble des populations qui peuplent ces quartiers, l'écoute des

institutions ne cessa de diminuer. Visiblement les revendications sociales passent moins bien que les attentes concernant la sauvegarde du patrimoine. Les pierres seraient-elles plus précieuses que les humains ? En tout cas, comme tous les processus de gentrification, l'arrivée de populations plus aisées entraîna une augmentation sensible de l'immobilier qui fragilisa d'autant plus les habitants les plus précaires. La logique de « city marketing » ou de « ville créative » (peut importe le nom qu'on lui donne puisque les effets sont les mêmes) accentua la fracture entre une vitrine de plus en plus rutilante et un contexte social de plus en plus alarmant. En effet, à Bruxelles, 30% de la population est en dessous du seuil de pauvreté et le chômage atteint plus de 20%.

Bien que mise en œuvre par le secteur privé, cette transformation du paysage urbain fut impulsée par les politiques publiques. Et sous couvert de mixité sociale, le processus de gentrification a entraîné le déplacement des populations qui habitaient dans ces quartiers. « Les gens se retrouvent éjectés de plus en plus loin, explique encore Claire Scohier. Il faut désormais habiter à 30 kilomètres du centre ville pour trouver des logements accessibles ».

Berlin : les contrecoups de la contre-culture

Autre contexte, autre cheminement, mais même mouvement gentrificateur avec Berlin. Mathias Rick, membre du collectif d'architectes et d'urbanistes Raumlabor, connaît bien l'ADN de la capitale allemande. Car chaque ville possède des spécificités géopolitiques, historiques et culturelles qui impactent les processus de transformation urbaine. Et nul doute que Berlin possède une histoire vraiment très singulière. Elle fut ville maudite en tant que capitale du nazisme, puis de contraste quand, coupée en deux, sa partie Ouest représentait la vitrine de « l'idéal de vie » Occidental (par opposition bien sûr au modèle Soviétique de la partie Est). Son statut particulier a sans doute permis de ménager des espaces de liberté dans lesquels les artistes se sont engouffrés. Des les années 60, Berlin était considéré comme un épicode des « contre-cultures urbaines ». A la chute du Mur, l'attractivité s'est encore renforcée et de nombreux squats artistiques et culturels se sont ouverts. Mais la réunification de l'Allemagne a aussi marqué le commencement d'un inéluctable mécanisme de transformation urbaine. Très vite, Kreuzberg, le quartier historique de la contre-culture se « boboïse ». L'esprit alternatif se déplace alors à l'Est particulièrement riche en friches industrielles, en bureaux désaffectés et autres HLM aux loyers dérisoires. Des lieux de création autogérés voient le jour. La puissance publique, contrairement à d'autres villes, ne s'oppose pas l'existence de ces îlots alternatifs. Et puis, Berlin est une ville de locataires. Ce qui facilite les mobilités et le turnover. « Beaucoup d'artistes, attirés par la modicité des loyers, sont venus de toute l'Europe louer des ateliers à Berlin », commente Mathias Rick. Cependant, le processus de gentrification continue de s'étendre dans la capitale allemande. Et comme d'habitude, les artistes, qui furent les premiers à rendre certains quartiers attractifs, sont également les premiers à subir les contrecoups de cette « revalorisation ». Citons l'exemple de la scène techno berlinoise qui a ainsi payé un lourd tribut à l'embourgeoisement de tout le centre Est de la ville. De très nombreux clubs ont dû fermer leurs portes. La hausse des loyers est un indicateur infaillible de cette gentrification. Après Prenzlauer Berg, Friedrichshain, Kreuzberg, c'est désormais l'arrondissement de Neukölln qui est touché. Les loyers y ont augmenté de plus de 23% en trois ans. Beaucoup d'artistes s'engagent dans des mouvements de résistance pour stopper cette folie spéculative. Car, ici comme ailleurs, des solutions existent. Mais elles exigent un volontarisme politique qui seul peut véritablement réguler le marché immobilier.

La Friche la Belle de Mai : de la maîtrise d'usage à la maîtrise d'ouvrage

Pour échapper à la gentrification, la Friche la Belle de Mai, a obtenu de la Ville de Marseille et par le biais d'un bail emphytéotique, la gestion des quelques 45 000 m² que cette struc-

ture occupe dans une ancienne manufacture de tabac. Désormais, la Friche n'envisage plus son développement en tant qu'équipement culturel, mais comme un « véritable morceau de ville ». Elle doit donc répondre à un défi d'aménagement urbain. Pour ce faire, elle a adopté un fonctionnement bicéphale. Une association (SFT) développe le projet culturel et une structure coopérative (SCIC) prend en charge l'aménagement du site. Or, la Friche est implantée à la fois en bordure d'une des plus grandes opérations d'aménagement urbain d'Europe (Euroméditerranée) et à la Belle de Mai, l'un des quartiers les plus paupérisés de France. Pour éviter les fractures sociales et culturelles, le lieu assume sa dimension internationale tout en se présentant comme un espace public complètement intégré à son environnement. A l'avenir, la Friche va offrir de plus en plus d'activités qui apparemment ne sont pas artistiques et culturelles (crèche, logements sociaux, parcours sportif, piste de skateboard...). Mais ces propositions, parce qu'elles sont développées dans un lieu d'art et de culture et souvent en lien avec des artistes, sont autant d'ouverture vers la pensée sensible. De même, la SCIC entend impliquer le plus possible les habitants dans son projet d'aménagement. A terme, le site a vocation à devenir un espace de pratique, mais aussi de circulation et de liaison entre le quartier de la Belle de Mai et le reste de la ville. Histoire de prouver que la culture peut très bien être un outil de développement urbain à vocation non gentrificatrice.



© Site de l'ex-Artamis - Genève - 2011

La Gare au Théâtre et les « Grands parisiens »

Beaucoup d'espaces-projets de démocratie artistique sont situés sur des territoires névralgiques. Ainsi, La Gare au Théâtre (implanté dans l'ancienne halle SNCF de la ligne Paris/Orléans), est à la fois sur le territoire de l'Opération d'Intérêt National Orly - Rungis - Seine-Amont (OIN) et concerné par l'aménagement de la ville d'Ivry. L'enjeu est même métropolitain puisque l'ensemble de ces territoires sera fortement impacté par les transformations induites par le projet du Grand Paris. On parle désormais de « Ville monde » dans une

compétition où la Capitale doit préserver son attractivité face à la concurrence des autres grandes métropoles de la planète. A l'échelle de la mondialisation, les reconfiguration territoriales deviennent vertigineuses. Ainsi peut on lire sur le site de cette opération : « Il s'agit d'une refondation de la géographie urbaine, sociale et économique du bassin parisien et au-delà, jusqu'au Havre ». Comme l'explique Elodie Salatko, l'administratrice de La Gare au Théâtre, il semble impossible d'avoir une visibilité des orientations réelles de ce projet titanique. La gouvernance de l'opération est particulièrement problématique. Les intérêts de l'Etat, de la Région et des différentes communes ne sont pas toujours convergents. Certaines villes, notamment celles dirigées par des maires communistes, craignent de se faire absorber par la Capitale et ainsi de perdre leur identité et leur autonomie de décision. En tout, cas, il apparaît évident que, pour l'instant, l'approche reste très « centralisatrice ». Ainsi le développement des transports urbains vise uniquement à rapprocher la périphérie du centre de Paris et non pas à améliorer les connections entre les différentes villes de la banlieue. Ce parti pris va forcément augmenter la pression foncière. « Le métro va arriver en Val de Marne, poursuit Elodie Salatko. A Vitry et à Ivry le prix du mètre carré est déjà inabordable même pour les classes moyennes ». Ces villes font pourtant partie de la « ceinture rouge », elles sont donc gérées par des municipalités communistes. Cependant la tentation du rayonnement amène les maires à accepter des processus qui inéluctablement engendreront de la gentrification, donc une modification de la sociologie de la population. En tout cas, La Gare au Théâtre veut être partie prenante du débat sur l'avenir de ces territoires. Depuis plusieurs années l'équipe dirigée par Moustapha Aouar propose des « Friction urbaines » qui mêlent propositions d'artistes et d'architectes/urbanistes. La quatrième édition, en janvier 2012, comportait notamment des promenades urbaines avec les habitants. Ces derniers ont pu concrètement éprouver l'espace dans lequel ils vivent et ainsi mieux comprendre la place qu'ils voulaient tenir en tant que « Grands parisiens ».

10



© Genève - 2011

Zurich : une qualité de vie absolument inaccessible

Si Paris, avec Londres ou New-York, apparaît être au top des métropoles les plus gentrifiées de la planète, Zurich n'est sans doute pas très loin derrière. Tomse Vesna, membre d'INURA (un réseau international qui mène des actions afin d'améliorer les conditions de vie en milieu urbain), connaît parfaitement les mécanismes qui finissent par rendre certaines villes à proprement parler inhabitables. A Zurich, la mutation a été brutale. Cette ancienne ville industrielle a été profondément restructurée pour accueillir des activités tertiaires et répondre aux besoins du capitalisme. Les conséquences n'ont pas tardé à se faire sentir. A la forte immigration de populations Turques et issues des Balkans s'est substituée une main d'œuvre Allemande et d'Europe de l'Ouest beaucoup plus qualifiée. La présence des catégories socialement vulnérables diminue sensiblement dans le cœur de la ville. Cette population est remplacée par des individus plus jeunes, mieux formés et surtout avec un niveau de revenu de plus en plus élevé. Selon le cabinet de consultant Mercer, Zurich est la deuxième ville du monde en terme de qualité de vie. Mais ce que ne dit pas ce palmarès c'est qu'elle est aussi l'une des plus économiquement inaccessibles ! Et pour cause, l'agglomération zurichoise concentre quarante sièges sociaux des cent plus importantes entreprises du pays. « Le loyer d'un trois pièces en centre ville atteint 5 000 euros par mois », explique Tomse Vesna. On assiste bien à un phénomène de « surgentrification ». Et l'ensemble du territoire est touché. « Seuls deux districts sont relativement épargnés par cette inflation, déclare encore Tomse Vesna. Les autres, c'est-à-dire la grande majorité de la population, doivent partir se loger de plus en plus loin ».

Cette chercheuse et militante s'engage dans de multiples combats. « Nous nous sommes mobilisés contre la construction en centre ville d'un bâtiment pour la police judiciaire. Nous voulions à la place des équipements culturels et sociaux et des logements à bas prix. Nous avons perdu cette bataille. Par contre, dans un autre quartier, nous nous avons mis en place une coopérative qui dès cet hiver sera en mesure de construire une maison autogérée. Nous enregistrons donc aussi de belles victoires ».

11

Genève : le patrimoine social et intégré contre la désintégration urbaine

Toujours en Suisse, l'anthropologue Hossam Adly a travaillé sur la relation entre la dimension internationale de Genève et sa capacité d'hospitalité. Ici aussi, la contradiction apparaît flagrante entre la prétention à se positionner en tant que « ville monde » et le fait que les politiques publiques rendent la Cité de plus en plus inabordable pour la majorité des populations. Comme l'expliquera plus tard Marco Schmitt (IEB Bruxelles), les grandes métropoles construisent leur stratégie internationale sur des approches exogènes, en allant chercher leurs outils de développement à l'extérieur. Alors même que, grâce à la forte présence d'une population issue de l'immigration, ces compétences et ces richesses sont, de faites, endogènes à la Cité. A Bruxelles par exemple, 50 % de la population est issue de l'émigration. Mais, de toute évidence, ce n'est pas cette dimension internationale-là que cherchent à vendre les édiles. Désormais, seule une émigration haut de gamme peut s'intégrer dans une ville où se loger convenablement est devenu un luxe. « Le cadre législatif local participe de la violence de la gentrification », reprend Hossam Adly. D'autant plus dans une ville comme Genève où la densité d'occupation de logements est la plus forte de Suisse. L'espace est rare, donc cher. Les politiques publiques peuvent ou non céder à la puissance de l'argent. « Jusque au début du XXI^e siècle malgré une très forte spéculation, le pouvoir politique faisait preuve d'une relative tolérance vis-à-vis des espaces informels. A partir des années 2000, le ton s'est durci et a été accompagné d'une stratégie de criminalisation de tous ces lieux ».

L'un des enjeux du développement urbain du canton de Genève porte sur le réaménagement de trois quartiers Praille Acacia Vernets (PAV). Un périmètre de 230 hectares stratégique puisque situé entre trois communes Carouge, Lancy et bien sûr Genève. L'ARV (une association créée en 2008, en réaction à la disparition drastique des lieux culturels genevois alternatifs) s'est plus particulièrement focalisée sur un site : la reconversion de la caserne militaire des Vernets. Cette association milite pour que le projet d'aménagement (qui porterait un centre universitaire et six tours de 1000 logements) intègre aussi un équipement culturel. Virginia Bjertnes, membre de l'ARV, défend l'idée « d'un aménagement mixte, co-construit avec de nombreux acteurs culturels et sociaux du quartier ». Avant d'ajouter : « Un telle opération d'humanisation du territoire aurait des impacts positifs jusqu'au cœur de La Capitale Suisse ».

Le quartier de la Jonction (situé à la confluence du Rhône et de l'Arve – d'où son nom) est lui aussi en pleine mutation. Isabelle Tourni, architecte-urbaniste, témoigne d'une mobilisation pour que les transformations « s'inscrivent dans une démarche d'écoquartier et respectent un certain nombre d'objectifs citoyens, urbanistiques et environnementaux ». En Suisse, la culture de concertation est sans aucun doute plus développée qu'en France. Les leviers démocratiques (notamment les référendums d'initiative populaire) permettant à la population de s'exprimer sont assez nombreux. Ainsi, sur la Pointe de la Jonction, un Forum citoyen s'est mobilisé pour contrecarrer un projet d'aménagement complètement déterritorialisé. « Notre stratégie a consisté à nous positionner en tant que patrimoine social de la ville, explique Isabelle Tourni. Nous nous sommes appuyés sur la légitimité que confère le fait d'habiter sur ce territoire ». Les revendications étaient d'autant plus incontestables qu'elle défendaient les intérêts collectifs et le développement durable en opposant « aux postures dispendieuses et parfois même mégalomaniaques un souci de l'économique de moyen, de la récupération et de la valorisation de l'existant ».

12

Pourtant, comme a pu le constater le géographe Raphaël Pieroni, un aménagement, même pacificateur, modifie toujours la sociologie d'un espace public. L'ARV, en partenariat avec la Ville, a ainsi participé à la mise en place d'une buvette sur la Promenade des Lavandières, un périmètre jusque là délaissé et pourtant idéalement placé en bordure de fleuve. Cette « Barje » fonctionne selon les principes de l'économie sociale et solidaire et de l'«écoresponsabilité». Mais, ce territoire abritait une population précaire et sans abris, cette dernière a été chassée par le succès de la buvette. Certes, il y a moins de deal et d'incivilités, mais n'est-ont pas toujours le gentrificateur de quelqu'un de plus démuné que soi ?

Les Bains des pâquis, sur le lac Léman, soulève le même paradoxe. Ce lieu, grâce à la mobilisation citoyenne a été préservé de la gentrification. Mais, étant agréable à fréquenter et désormais équipé non seulement d'une buvette, mais aussi d'un sauna, il devient de plus en plus un endroit « branché ».

Opérations de privatisation de la Cité

Tous ces exemples, analyses et témoignages le prouvent : la gentrification n'est pas un épiphénomène, mais la transposition dans le champ urbain des effets de la mondialisation néo libérale. Cette vision de la ville s'étend partout sur la planète. Elle tente d'imposer des « valeurs » qui se prétendent rationnelles, éthiques et esthétiques. Le combat est donc à la fois philosophique, politique et culturel. Comme le fait remarquer l'artiste et philosophe Jules Desgoutte : « La construction de la ville exprime un moment culturel de la civilisation dans laquelle elle se manifeste ». Il apparaît évident que l'on ne peut pas penser le fait urbain uniquement en termes d'infrastructures, de flux et de besoins techniques. Maud Le Floch

(Le pOlau) n'est pas la seule à affirmer que les artistes sont tout à fait légitimes pour nourrir la réflexion sur le devenir des villes. En effet, comment construire des villes désirables sans intégrer un rapport sensible à la matière vivante et mouvante du tissu urbain ? Eric Chevance (délégué général d'ARTfactories/Autre(s)pARTs) ne manque pas, lui aussi, de souligner que « les villes seraient certainement beaucoup plus vivables si les responsables du développement urbain intégraient réellement à leur réflexion les problématiques artistiques et culturelles ». Non pas comme un moyen pour rentabiliser un peu plus un territoire, mais comme l'une des finalités de notre humanité. Car, par sa capacité à ébranler les certitudes quant à la valeur des choses, la création artistique ouvre d'innombrables chemins pour révéler le caractère contre productif de toutes les stratégies qui ne visent qu'à augmenter le profit économique au détriment des êtres.



© Site de l'ex-Artamis - Genève - 2011

L'espace urbain est désormais beaucoup plus pensé pour générer du profit que pour profiter aux gens. Et ces derniers doivent souvent entrer en résistance pour affirmer leur droit à la ville. Cette confiscation d'un bien commun, au bénéfice d'une minorité est l'un des innombrables signes du caractère anti démocratique du capitalisme. Il apparaît paradoxal que l'art et la culture, qui relèvent de pratiques universellement partagées, puissent participer à un tel mouvement de privatisation. Pourtant, le mécanisme est bien connu. Des artistes, des lieux d'art et de culture, s'implantent dans des quartiers populaires. Cette présence revalorise le territoire. Et un inexorable mouvement spéculatif se met en branle. Quelle est la responsabilité réelle de ces opérateurs ? Certains subissent de plein fouet la mutation urbaine. Ils se sont implantés dans un quartier populaire non seulement pour la modicité des loyers, mais aussi pour développer des projets avec leur environnement. Mais dès que le territoire devient un enjeu pour les promoteurs immobiliers, ils n'ont plus les moyens de rester sur place. Par contre, d'autres initiatives sont objectivement complices de la gentrification. Ce

qui ne signifie pas, qu'à terme, elles ne seront pas elles aussi victimes d'une spéculation immobilière de plus en plus frénétique. On assiste alors à un turnover pernicieux, ainsi décrit par Jules Desgoutte : « Des petites épiceries laissent la place à des galeries d'art qui, à leur tour, sont chassées par des grandes enseignes ».

Malgré les discours lénifiants sur la démocratisation, un art élitiste s'adressera toujours d'abord à une élite. Il est donc de fait gentrificateur. Exemple avec certaines galeries d'art complètement coupées de leur environnement populaire : « l'art contemporain ne joue pas ici seulement le rôle de produit d'appel de la gentrification, explique Jules Desgoutte, mais bien aussi celui d'entreprise de stigmatisation de la plèbe. Outre le racisme social qui s'exprime sans fard chez les galeristes les plus compromis avec le promoteur, le plus impressionnant est sans doute l'aveuglement généralisé de ces « spécialistes de l'œil » sur le processus d'épuration sociale auquel ils participent. La volonté des milieux culturels de ne pas voir n'a en effet rien à envier à la « volonté de non-savoir » qui caractérise aujourd'hui massivement les chercheurs spécialistes de l'urbain ».

De la culture à la consommation culturelle

Cette gentrification peut être très insidieuse. Des entreprises purement commerciales se développent dans des « friches » et autres « usines » et elles n'hésitent pas à récupérer les discours de la « culture pour tous ». « Dans le quartier de Confluence à Lyon, témoigne encore Jules Desgoutte, l'ancienne usine de La Sucrière a ainsi été vendue, par la Ville, au numéro un mondial de l'événement ». L'amalgame entre l'art, la culture et le divertissement, entre l'argent public et privé est alors à son comble. Ces lieux investissent parfois des formes d'art populaires, mais en faisant en sorte que le peuple ne mette jamais les pieds dans leurs murs. « Fréquenter ces espaces témoigne d'une appartenance à la classe des branchés par opposition implicite à la plèbe ».

14

En somme, les pratiques populaires subiraient le même sort que les quartiers gentrifiés : elles seraient « vampirisées », vidées de leur substance. La gentrification devient alors « une tentative kitsch pour reconstituer ou poursuivre la «bonne» société, au sein d'une société de masse, par le jeu de «valeurs culturelles» reprises aux couches populaires, auxquelles on ne saurait les abandonner ». Mais dans cette opération, la culture perd tout son potentiel symbolique, toute sa capacité à fabriquer du lien pour simplement alimenter une société des loisirs. Comme son nom l'indique, le divertissement fait diversion là où la culture enrachine et produit de l'autonomie. « Or, si la culture de masse n'existe pas, conclut, Jules Desgoutte, la construction d'une superstructure élective depuis cette culture n'est que vanité et poursuite du vent. En tant que telle, la gentrification est un avatar du philistinisme cultivé : une tentative d'échapper au réel dans un entre-soi sophistiqué que l'on aurait bourré de stupéfiants, de périphrases (l'anecdote de la pomme !) et de colorants (Amélie Poulain) ».

Les politiques culturelles sont sensées limiter cet abêtissement sur lequel, comme l'a démontré le philosophe Bernard Stiegler, prospère les industries des loisirs et du divertissement. Ainsi, en France, la démocratisation culturelle entend mettre l'Art à la portée du plus grand nombre. Mais cette stratégie n'a que très peu réduit les fractures culturelles et n'a pas non plus limité l'augmentation des autres cassures qu'elles soient urbaines, économiques, ou sociales. La démocratisation, en effet, participe d'un projet politique qui, tout en niant l'existence des classes sociales, justifie les inégalités entre les différents groupes sociaux. Elle pose une « distinction » entre Grande culture et culture populaire. Au lieu d'unifier, elle sépare. Le glissement idéologique consistera ensuite à poser artificiellement un lien entre pauvreté économique et pauvreté culturelle. La culture du pauvre devient une pauvre culture. Cette relégation symbolique s'ajoutera aux autres formes d'exclusion sociales, économiques, urbaines... Ainsi, de plus en plus de gens se voient à la fois spoliés de leur imaginaire et chassés

de l'espace urbain. A la misère économique répond une misère symbolique. L'exemple des populations immigrées est, à ce titre, emblématique. Elles sont un impensé de la démocratisation culturelle, de la même manière qu'elles sont « invisibles » dans l'espace public (sauf en tant qu'objet de stigmatisation) et n'ont pratiquement aucun accès aux instances de représentativité et de décision.

Une politique culturelle gentrificatrice

En écho à une vision ségrégative de la planification urbaine, la planification culturelle surinvestit certaines pratiques au détriment d'autres. Les équipements que l'on retrouve au cœur des politiques publiques de la culture sont majoritairement élitistes. Ils bénéficient d'investissements très importants avec de « Grands » gestes architecturaux extrêmement coûteux. Et ce alors même que les cultures populaires seront maintenues à périphérie ou livrées aux lois de l'économie libérale.

Ainsi, de la même manière que les stratégies de développement urbain ignorent les populations au potentiel économique jugé trop faible, les formes artistiques peu légitimes aux yeux des pouvoirs publics et pas assez rentables pour l'économie de marché seront rejetées à la marge. Dans un quartier gentrifié elles peuvent vite être considérées comme nuisible. Les conflits d'usage sont alors inévitables. Par exemple, entre des activités artistiques nocturnes et les résidents d'un quartier.

Les réglementations et les législations vont insidieusement accentuer cette césure. Sous couvert de sécurité, de santé publique ou d'hygiène, les formes non institutionnellement légitimes seront sous le feu de contraintes et d'interdictions qui les empêcheront de se développer. Une « régulation » imposée par les pouvoirs publics fragilise ainsi toutes les alternatives à un système capitaliste hégémonique qui prône la dérégulation et la libre concurrence.

Ce système est particulièrement pernicieux, car il retourne en sa faveur les forces qui le contestent. Luc Boltanski et Eve Chiapello dans leur essai *Le Nouvel esprit du capitalisme* ont analysé la force d'adaptation du capitalisme : il se sert des critiques qui lui sont proférées en les intégrant dans ses fondements. Il a ainsi récupéré la critique des artistes qui dénonçaient l'inauthenticité de la société marchande et l'étouffement des capacités créatives de l'individu. Avec l'avènement des classes créatives, le capitalisme loue désormais l'inventivité, la mobilité, l'enthousiasme, la flexibilité, la disponibilité, l'originalité et même l'esprit de « bohème »...

Ainsi, quand il intervient dans le cadre de projets de renouvellement urbain, l'artiste est souvent attendu à l'endroit d'une esthétisation du lien social et de la vie politique. Comme s'il était sensé embellir la réalité et faire diversion vis-à-vis d'une population qui, de toute façon, a très peu accès au levier de décision. Les équipes désirant réellement co-construire avec les habitants une aventure artistique devront forcément prendre de la distance vis-à-vis de ces opérations urbaines. Et dans le cadre d'une commande, ils devront ou la contourner ou risquer de se compromettre. Pour éviter l'instrumentalisation, les artistes développent des esthétiques du quotidien non complaisantes. Par exemple, en questionnant les usages des lieux avec des objets ou des actions sensibles qui ne relèvent absolument pas de l'utilité immédiate, ou en mettant en récit les dimensions sociologiques et historiques des quartiers et des habitants. Autant de réalités qui habituellement apparaissent très peu dans les projets de développement urbain. Car, « ce qui suscite l'intérêt des promoteurs, c'est uniquement la situation géographique et stratégique des lieux ».

Là où l'alliance plus ou moins objective entre les politiques publiques de la culture et l'esprit du capitalisme fabrique des « temples », l'art démocratique, lui, s'inscrit dans des territoires, dans des réseaux et des constellations. Il accepte de se dessaisir d'une posture démiurgique

pour inscrire la création dans un acte beaucoup plus collectif. Il se méfie des Grandes œuvres et regarde avec beaucoup de bienveillance les « arts de faire », les « arts du peu » et toutes les pratiques quotidiennes qui s'opposent aux pratiques du marché. Il n'est pas obnubilé par la diffusion, préférant se focaliser sur la relation et le processus de production. Il ne s'adresse pas à un public, mais à une population. Ces pratiques renvoient à des manières de faire, mais aussi d'être et d'agir, qui viennent contredire les approches stéréotypées de la construction de la ville. Une plus forte intrication de cette pensée sensible dans les projets urbains permettrait sans doute de remettre l'humain au cœur du développement de la Cité.

Participation faussée ?

Ce que François Choay appelait « la compétence d'édifier » répond certes à des contraintes, des réglementations et des obligations fonctionnelles incontournables, mais elle ne devrait pas pour autant concerner un nombre aussi restreint de décideurs politiques et économiques, de spécialistes et autres experts. En régime démocratique, il apparaît aberrant de déposséder les individus de tout pouvoir dans la construction d'une Cité pourtant sensée être le lieu du vivre ensemble. Or, sous couvert d'une spécialisation toujours plus accrue des fonctions et d'une complexification de plus en plus importantes des modes de régulation et de gouvernance, on assiste à un affaiblissement grandissant de ce principe démocratique. « L'expertise » des principaux concernés, les usagers, n'est que très peu prise en compte dans les programmes urbains. On fait la Ville, mais sans les citoyens.

Bien sûr, la moindre opération d'aménagement se verra accompagnée d'une concertation. Mais, il s'agit le plus souvent d'une simple opération de communication. Au plus les enjeux seront importants, au moins la concertation sera véritablement ouverte en dehors des cercles décisionnaires. Et, elle est toujours mise en œuvre selon des mécanismes de « reproduction sociale », étudiés par ailleurs par Pierre Bourdieu. Comme l'a clairement identifié le sociologue, dans nos sociétés modernes, l'opinion publique est rarement l'opinion de tous, mais « l'opinion autorisée et efficiente qui est obtenue comme sous-ensemble restreint de l'opinion publique démocratiquement définie ». On fera donc en sorte de ne consulter que ceux qui possèdent « une opinion éclairée ». Et même dans le cas des consultations à grandes échelles, de toute façon, on ne retiendra que les « opinions dignes de ce nom ». Et c'est ainsi que « la vérité des dominants devient celle de tous ».

Et même au sein de la contestation, une hiérarchie se met forcément en place. Car pour prétendre s'exprimer publiquement sur un plan d'aménagement, il est indispensable de posséder un certain capital culturel et linguistique. Les formes de mobilisation les plus intègres peuvent être récupérées. Nous l'avons vu plus haut, les promoteurs savent intégrer les revendications de sauvegarde du patrimoine et les thématiques du développement durable. Toutes les velléités d'embellissement de l'espace public redonnent de la valeur à un territoire et donc peuvent aboutir à un renforcement de la privatisation de ces espaces. Par contre les exigences d'égalités culturelles et sociales et la véritable mixité sont beaucoup moins vendeuses.

« Les actions les plus pragmatiques seront les plus efficaces », affirme Isabelle Tourni qui a accompagnée la mobilisation du Forum citoyen de la Pointe de la Jonction à Genève. « Nous avons mis en place une programmation par la base, avec pour seule ligne directrice le souci de répondre aux besoins des habitants. Nous nous sommes appuyés sur une expertise du vécu ». Un espace vert est ainsi arraché à la construction immobilière parce que la logique veut qu'il soit utilisé comme un parc. L'accès aux berges de la rivière est préservé tout simplement parce que les gens désirent profiter de ces espaces et veulent pouvoir se baigner. Comment des programmes urbains peuvent-ils justifier de l'éradication de pratiques et de

fonctions sous prétexte qu'elles sont populaires ou/et qu'elles ne génèrent pas des profits financiers ? Ce mépris pour « l'existant » est profondément antidémocratique.

Pour amener les responsables politiques à impulser ce que Albane Schlechten nomme, par opposition à l'exclusion générée par la gentrification, « des projets d'urbanisme incluant », actionner les leviers de concertation institutionnels n'est pas toujours suffisant. Il est parfois aussi nécessaire de sortir des cadres qui contraignent et limitent la véritable participation citoyenne. « On passe alors du rapport de coproduction au rapport de force, explique Raphaël Pieroni (ARV-Genève). Il ne s'agit plus de s'intégrer à un projet, mais de lui résister ».



© Genève - 2011

Vers un contre-programme de reconquête des villes

La ville devrait être considérée comme un bien commun que chacun a non seulement le droit d'habiter, mais aussi de transformer. Tous les leviers démocratiques doivent être utilisés pour freiner la privatisation de la Cité et renverser un rapport de force défavorable, mais aberrant car imposé par une minorité. L'action pour être efficace doit articuler les micro et macro interventions, revendiquer une dimension internationale, car les phénomènes sont mondiaux, tout en enracinant les luttes dans la proximité et dans le local, sur des enjeux très concrets et très pragmatiques de la vie quotidienne.

Il est inquiétant de noter à quel point cette question du droit à la ville n'est pas un enjeu politique central pour les décideurs et les élus. Pourtant, de nombreuses initiatives et actions dans tous les domaines et les secteurs d'activités, défendent un autre rapport à l'espace urbain. Ne serait-il pas judicieux d'ouvrir une plateforme commune pour fédérer et mettre en synergie tout ce savoir et tous ces combats ?

Il convient également de déconstruire les discours qui réfléchissent l'aménagement urbain uniquement en terme de flux et de lui substituer une réflexion sur « l'habiter ». Il apparaît

évident qu'existent de très fortes corrélations entre la forme des villes et la forme de nos pensées. Comme l'écrivent Deleuze et Guattari dans Mille plateaux : « Il faut entrer dans un certain nombre d'habitudes, d'habiter, afin de penser ce qui se construit dans le mouvement même de cette habitation ».

Alors, pourquoi ne pas inventer d'autres paradigmes, indicateurs et classifications des villes, d'autres palmarès que le top 20 des grandes métropoles mondiales, sur des critères beaucoup plus humains et mêmes humanistes ? A terme, un « contre programme » pourrait être produit. Il s'appuierait sur des exemples concrets et argumentés mettant en lumière les ravages de la gentrification. Ces initiatives auraient tout intérêt à s'appuyer non seulement sur de la production écrite, mais également sur des réalisations photographiques et vidéos. La complémentarité des médias permet de démultiplier les modes de compréhension et d'appréhension. Des artistes auraient un rôle essentiel à jouer dans ce travail de révélation.

Beaucoup de gentrificateurs malgré eux investissent un quartier parce qu'ils sont en recherche d'authenticité et de mixité sociale. Et, au contraire, ils participent à la mise à mort d'un territoire. L'enjeu consiste à les accompagner dans la prise de conscience qu'ils collaborent à un projet politique que, par ailleurs, ils refusent.

Bibliographie

Ouvrages :

PAQUOT Thierry, BODY-GENDROT Sophie, LUSSAULT Michel, La ville et l'urbain, l'état des savoirs, La Découverte, Paris, 2000. 444p.

DONSELOT Jacques, La ville à trois vitesses et autres essais. Editions de la Villette. Ecole supérieure d'Architecture de Paris La Villette, juin 2009, 111 p.

MALSAN Sylvie, L'action culturelle comme outil de transformation sociale. Recherche sociale, Paris, Fondation pour la recherche sociale, 2008, 98p.

RONCAYOLO Michel, La ville et ses territoires, essai sur les enjeux sociaux et territoriaux du phénomène urbain, Gallimard, 1990.

SALIGNON Bernard, Qu'est-ce qu'habiter. Editions de la Villette. Ecole supérieure d'Architecture de Paris La Villette. 2012, 156p.

STIEGLER Bernard, Etats de choc. Bêtise et savoir au XXIe siècle, Mille et une Nuits, 2012, 360p.

VIVANT Elsa, Qu'est-ce que la ville créative ? Paris, PUF / PUCA, 2009, 92p.

CHAUDOIR Philippe & DE MAILLARD Jacques, Culture et politique de la ville, L'Aube, Paris, 2004.

Revue et ressources internet

Villes créatives, sous la direction de PAQUOT Thierry, dossier, revue Urbanisme, n°373, juillet-août 2010, p. 41 à 67.

La ville créative : concept marketing ou utopie mobilisatrice, sous la direction de PIGNOT Lisa et SAEZ Jean-Pierre, dossier, L'Observatoire, la revue des politiques culturelles, Gre-

noble, n°36, avril 2010.

ANDRES Lauren, La ville mutable : Le cas de la friche de la Belle de Mai, revue Faire Savoirs, n°8, décembre 2009.

ANDRES Lauren et Béatrice BOCHET, Ville durable, ville mutable : quelle convergence en France et en Suisse ? Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 2010, p. 729-746.

BOURDIN Alain, Gentrification : un « concept » à déconstruire, Espaces et sociétés, n°132-133, 2008, p. 23-37.

CUSIN François, La gentrification en question, Espaces et sociétés, 2008, n° 134, p. 167-179.

DONZELOT Jacques, La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation, revue Esprit, Paris, mars-avril 2004, 345 p

JOURDAN Silvère, Un cas aporétique de gentrification : la ville de Marseille, Méditerranée, n° 111, 2008, p. 85-90.

NOYE Christophe, Territoires de la pauvreté : les dynamiques de fragilisation des espaces, Regards croisés sur l'économie, n° 4, 2008, p. 62-69.

RERAT Patrick, Une gentrification émergente et diversifiée : le cas des villes suisses, Espaces et sociétés, n° 132-133, 2008, p. 39-56.

ROUSSEAU Max, Bringing politics back in : la gentrification comme politique de développement urbain ? Espaces et sociétés, n° 132-133, 2008, p. 75-90.

Art et territoires des dynamiques à l'œuvre, Les Cahiers du DSU, n°50, printemps-été 2009, [format PDF], <http://goo.gl/mVLhi>. (Consulté le 27.02.2011)